

**PLACEMENTS DE TUNISIE**

**S I C A F**

**Société anonyme au capital de 10.000.000 Dinars**

**2, Rue de Turquie - Tunis**

**R.C. N° B 132991996 Tunis**

***EXERCICE 2015***

**Assemblée Générale Ordinaire**

**13 avril 2016**

## SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 3
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 4
<ul style="list-style-type: none"><li>• Activité de la bourse en 2015</li></ul>	
<u>1- ACTIVITE ET RESULTATS</u>	
1-1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	
1-2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	
1-3 Les indicateurs spécifiques par secteur	
1-4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir	
1-5 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	
<u>2- PARTICIPATIONS</u>	
2-1 L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	
2-2 Les prises de participation ou alienations	
<u>3- ACTIONNARIAT</u>	
3-1 La répartition du capital et des droits de vote	
3-2 Conditions d'accès à l'assemblée générale	
<u>4- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONTROLE INTERNE</u>	
<u>5- LE TITRE EN BOURSE</u>	
<u>6- AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
6-1 Le tableau d'évolution des capitaux propres	
PROJET DE RESOLUTIONS	P12
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P14
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport général du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015</li><li>• Rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015</li><li>• Notes complémentaires aux rapports</li></ul>	
ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2015	P19
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan</li><li>• Etat de résultat</li><li>• Etats de flux de trésorerie</li><li>• Notes aux états financiers</li></ul>	

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Président du Conseil d'Administration :**

Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD

### **Directeur Général**

Monsieur Zouheir HASSEN

### **Administrateurs :**

- Monsieur Selim RIAHI
- Monsieur Khaled EL FEKIH
- Monsieur Mohamed TRIFA
  
- La BANQUE DE TUNISIE
- ASTREE Assurances
- DELTA FINANCES

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

## ORDINAIRE EXERCICE 2015

### ACTIVITE DE LA BOURSE

A l'instar des années précédentes, de fortes perturbations ont continué à peser sur le marché boursier pendant l'année 2015, marquée par de faibles volumes de transactions sur la Cote, et de nombreuses fluctuations de cours au gré de l'évolution de la situation politique, sécuritaire, et socio-économique du pays.

Tout au long de l'année 2015, la Bourse a été maintenue sous de multiples pressions, le manque de visibilité sur le plan économique, et la dégradation des indicateurs économiques, autant d'évènements et de facteurs qui ont érodé la confiance des investisseurs et favorisé leur attentisme.

L'année boursière 2015 s'est déroulée en deux phases successives. Au cours du premier semestre, l'indice principal de la Bourse de Tunis, le TUNINDEX, a réalisé une performance de 13,15% en progressant d'une manière continue jusqu'à un niveau de 5.770,32 points, malgré une baisse de 2,47% consécutive à l'attentat au Musée du Bardo le 18 Mars 2015.

L'attaque terroriste survenue à Sousse le 26 juin 2015 a porté un coup d'arrêt aux performances du marché et mis à mal la confiance des investisseurs. Le TUNINDEX a ainsi perdu au bout de quatre mois la totalité des gains enregistrés au cours du 1er semestre. Les craintes des conséquences de cet acte sur le secteur touristique, le ralentissement de l'activité économique et la poursuite des tensions politiques ont renforcé l'attentisme des investisseurs.

Après s'être repris à la fin de l'année, le TUNINDEX a finalement limité ses pertes à -0,94% en 2015, en clôturant à 5042,16 points, contre 5.089,99 points en 2014.

Concernant le TUNINDEX 20 il a suivi la même tendance que le TUNINDEX et a accusé une perte de -1,68% sur l'année 2015, en clôturant à 2.113,71 points contre 2.149,76 points en 2014.

Sur l'ensemble du marché, le volume global des transactions s'est élevé à 4.000 millions de dinars durant l'exercice 2015 contre 2.596 millions de dinars en 2014, marquant ainsi une hausse de 54,04%. Cette progression est principalement due à l'accroissement notable des volumes des opérations d'enregistrements qui passent de 766 millions de Dinars en 2014 à 1.746 millions de dinars en 2015 (soit 128,02%).

Pour sa part, le compartiment principal de la Bourse a enregistré une augmentation du volume des transactions de 20,41%, progressant de 1.776 millions de dinars au 31/12/2014 à 2.139 millions de dinars au 31/12/2015. Sur l'année 2015, le volume quotidien moyen des échanges sur la Cote de la Bourse s'est élevé à 8,6 millions de dinars contre 7,2 millions de dinars sur l'année 2014, soit une progression de 19,44%.

Le compartiment de l'Hors Cote a enregistré une évolution positive du volume des transactions de 171,90% en passant de 41,611 millions de dinars au 31/12/2014 à 113,140 millions de dinars au 31/12/2015.

Le volume global des échanges est réparti à hauteur de 53,48% pour la Cote de la Bourse, 2,83% pour le Hors Cote, 43,67% pour les opérations d'enregistrement, et 0,02% pour les déclarations.

Le nombre de titres échangés en bourse a progressé de 11,72%, soit 363,3 millions de titres en 2015 contre 325,2 millions de titres traités en 2014.

La capitalisation boursière du marché a atteint un montant de 17.830 millions de dinars contre 17.324 millions de dinars à la fin de l'année 2014, enregistrant ainsi une hausse de 506 millions de dinars (soit 2,92%).

Après une année 2013 marquée par un record de 12 sociétés introduites en bourse, et une année 2014 qui a vu 6 nouvelles sociétés admises, le rythme des introductions s'est ralenti au cours de l'année 2015.

En effet, le marché principal de la Cote de la Bourse a accueilli la société Universal Auto Distributors Holding -UADH-, et le Marché alternatif la société OFFICE PLAST. Par contre, la société SYPHAX AIRLINES a été radiée du Marché alternatif de la Cote de la Bourse et transférée au marché Hors-cote. Le nombre de sociétés cotées est ainsi porté à 78 à la fin de l'année 2015 contre 77 en 2014.

Au niveau du marché primaire, 23 augmentations de capital ont été réalisées par les sociétés cotées au cours de l'exercice 2015. Neuf augmentations de capital par émission en numéraire pour un montant de 872,05 MD dont 652,6 MD pour l'augmentation de capital de la S.T.B. et 14 augmentations par incorporation de réserves pour un montant de 82,4 MD.

Seize (16) emprunts obligataires ont été émis par les sociétés cotées au cours de l'année 2015 contre 13 durant l'exercice précédent. Ces emprunts ont permis de collecter un montant de 551,3 MD pour l'exercice 2015 contre 390,2 MD pour l'exercice 2014.

Concernant les émissions de l'Etat, les émissions de Bons du Trésor ont atteint 2.343,4 MD contre 2.292,108 MD en 2013. Ce montant a été émis sous forme de Bons de Trésor à MLT (BTA) à hauteur de 2.188,9 MD, soit 93,4% du total des émissions, et sous forme de BTCT à concurrence de 154,5 MD, soit 6,6% du montant global des émissions.

## **1- ACTIVITE ET RESULTATS :**

### **1-1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société :**

Durant l'exercice 2015, Placements de Tunisie a maintenu une structure de Bilan comparable à celle de 2014 avec une légère régression des titres d'investissements (60,06%).

Il y a lieu de rappeler que ces titres se composent des meilleures valeurs de la place tant sur le plan valeur intrinsèque qu'en tant que valeur de rendement.

Cette même remarque vaut également pour les titres de placement (39,94%).

Ainsi, Placements de Tunisie a consolidé sa participation dans certaines valeurs qu'elle détient déjà en portefeuille telles que MONOPRIX et ARTES.

## **LES REVENUS**

Les revenus de Placements de Tunisie sont passés de 2.941 mD en 2014 à 2.149 mD en 2015.

Les dividendes encaissés se sont élevés à 1.274,7 mD en 2015 contre 1.411,2 mD en 2014.

Les plus values réalisées au titre de l'exercice 2014 ont totalisé 866,7 mD contre 1.459 mD en 2014.

## **LES CHARGES**

Les charges, toutes catégories confondues, ont régressé de 6,62% pour s'établir à 230,3 mD en 2015 contre 246,6 mD en 2014.

Dans l'ensemble, ces charges représentent en 2015, 10,71% du chiffre d'affaires contre 8,38% en 2014 et réalisent ainsi un repli de 2,3 points du chiffre d'affaires.

Les dotations aux amortissements et provisions sont passées de 88,4 mD à 247,2 mD.

## **LE RESULTAT**

Le résultat net de la période s'est élevé à 1.670,5 mD contre 2.460.4 mD en 2014.

Les principaux risques auxquels la société est exposée sont la chute des cours boursiers ou la baisse des dividendes distribués par les participations, ces risques sont relativement maîtrisés par :

- L'acquisition d'actions de sociétés opérant dans des créneaux porteurs, dont les cours sont relativement stables affichant une volatilité faible et la diversification du portefeuille.
- La recherche de placements qui procurent un rendement en dividende reflétant le niveau de risque encouru.

### **1-2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années :**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2 996 854</b>	<b>1 803 325</b>	<b>1 782 225</b>	<b>2 941 008</b>	<b>2.149.435</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>2 626 684</b>	<b>1 440 338</b>	<b>1 453 823</b>	<b>2 460 370</b>	<b>1.670.543</b>
<b>Bénéfice par action</b>	<b>2,626</b>	<b>1,440</b>	<b>1,453</b>	<b>2,460</b>	<b>1,670</b>
<b>Dividende par action</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,200</b>	<b>2,000</b>
<b>Pay Out Ratio</b>	<b>76%</b>	<b>139%</b>	<b>138%</b>	<b>89%</b>	<b>120%</b>
<b>PER</b>	<b>18,5</b>	<b>31,9</b>	<b>31,1</b>	<b>18,7</b>	<b>25,7</b>

### **1-3 Les indicateurs spécifiques:**

<b>INDICATEURS</b>	<b>Année 2015</b>
<b>Revenus</b>	<b>2 149 435</b>
<b><i>Dividendes</i></b>	<b>1 274 721</b>
Dividendes reçus sur titres cotés	896 019
Dividendes reçus sur titres non cotés	378 702
<b><i>Plus values</i></b>	<b>866 714</b>
Produits nets sur cessions de titres cotés	866 714
Plus values sur vente de titres non cotés	0
<b>Total des actifs</b>	<b>15 484 461</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 261 471</b>
Titres cotés	9 261 302
Autres participations	169
<b>Prises de participations et cessions de la période</b>	
Prises de participations	3 886 524
Cessions en coût historique	3 172 757
Frais sur achat et vente de titres	1 772
Dotations aux provisions sur titres cotés	233 267
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>(27 845)</b>

### **1-4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir :**

Pour les sociétés dans lesquelles Placements de Tunisie détient des participations relativement significatives, les indicateurs d'activité relatifs à l'exercice 2015 et publiés en Janvier 2016, conduisent à prévoir fort probablement l'encaissement durant l'exercice 2016 des dividendes comparables à ceux de l'exercice 2015, ou légèrement inférieurs.

Cependant, compte tenu de l'incertitude qui plane sur l'évolution des cours boursiers, la plus value attendue en 2016 peut ne pas atteindre le niveau réalisé en 2015.

La société tentera de réaliser en 2016 un bénéfice comparable à celui de la moyenne des trois exercices précédents.

Il est prévu également, pour les trois prochains exercices, la réalisation de bénéfices équivalents à celui de la moyenne précitée si les perspectives de correction du marché se confirment.

### **1-5 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers:**

Aucun changement des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers n'a été effectué courant 2015.

## **2- PARTICIPATIONS :**

### **2-1 L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle :**

Il est à rappeler que Placements de Tunisie SICAF ne contrôle aucune société.

### **2-2 Les prises de participation ou aliénations :**

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Achats</u>	<u>3.866.167</u>
<u>Ventes</u>	<u>(3.172.717)</u>

Au 31/12/2015, le portefeuille de la société Placements de Tunisie SICAF s'établit comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	8.511	44,014	374.603
• UBCI	35.465	16,742	593.755
• ATTIJARI BANK	19.000	17,179	326.392
• UIB	13.560	12,153	164.794
• Monoprix	109.001	7,659	834.800
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - RENDEMENT	18.966	102,630	1.946.481
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	12.834	7,499	96.241
• SPDIT SICAF	47.985	5,999	287.864
• CARTHAGE CEMENT	92.000	3,283	302.001
• ARTES	91.000	7,176	653.039
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• POULINA GROUP HOLDING	12.000	6,648	79.775
• Société TFT	1	100,000	100
• One Tech	38.500	6,500	250.250
<u>Total brut</u>			<u>6.184.641</u>



### **3- ACTIONNARIAT :**

#### **3-1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote:**

Il est à noter que la répartition du capital de PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF a très peu évolué en 2015. Elle se présente au 31/12/2015 comme suit :

	Nombre d'actions détenues	Pourcentage
*GROUPE BANQUE DE TUNISIE	<b>527.059</b>	<b>52,71%</b>
- BANQUE DE TUNISIE	401.397	40,14%
- ASTREE ASSURANCES	101.014	10,10%
- GENERALE DE PARTICIPATIONS DE TUNISIE SICAF	24.648	2,47%
*GROUPE M. Med RIAHI	<b>295.500</b>	<b>29,55%</b>
* GROUPE M. Abdellatif EL FEKIH	<b>51.218</b>	<b>5,12%</b>
*Autres Actionnaires	<b>126.223</b>	<b>12,62%</b>

Aucun franchissement de seuil n'a été signalé au cours de l'année 2015.

#### **3-2 Informations sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale Ordinaire :**

Aucune privation de droit de vote n'a été constatée. Les droits de vote s'élèvent au jour de la tenue de cette Assemblée à 1 million de droits.

Il est à rappeler que l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

### **4- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONTROLE INTERNE :**

La Société est administrée par un Conseil composé de sept membres qui sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Compte tenu de la nature et du nombre des opérations réalisées, l'Audit annuel du Commissaire aux comptes est souvent exhaustif.

### **5- LE TITRE EN BOURSE:**

Durant l'exercice 2015, la valeur de l'action PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF a évolué entre un plancher de 43,000 DT et un plafond de 50,900 DT.

Les échanges ont porté sur 468 actions pour une valeur de 21 mD soit un cours moyen de 44,870 D par action.

Au 31 Décembre 2015, la capitalisation boursière de la Société a été de 43.000.000 D, soit une régression de 6,48% par rapport à fin 2014.

### **6- AFFECTATION DES RESULTATS:**

L'article 33 des statuts stipule que « les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que de tout amortissement de l'actif social et de toute provision nécessaire ».

Sur ces bénéfices, il est alloué successivement :

- 1) 5% pour constituer la réserve légale.
- 2) La somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende représentant 5% du montant libéré et non remboursé des actions.
- 3) Les sommes affectées aux réserves constituées en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 4) Les sommes reportées à nouveau.

Etant donné que la réserve légale a atteint 10% du capital, il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire la répartition suivante des résultats :

Bénéfice net de l'exercice	.	1.670.543 D
+ Résultat reporté en 2014	.	<u>1.029 402 D</u>
<b>Sous total</b>	:	<b>2.699.945 D</b>
- Dividendes à distribuer	:	2.000.000 D
<b>Report à nouveau</b>	:	<b>699.945 D</b>

#### 6-1 Le tableau d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2013</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 315 210	1 453 823	15 482 624
Affectations approuvées par l'AGO du 14 mai 2014						1 453 823	(1 453 823)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2014							2 460 370	2 460 370
<u>Solde au 31 Décembre 2014</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 mai 2015						2 460 370	(2 460 370)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 200 000)		(2 200 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2015							1 670 543	1 670 543
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 029 403	1 670 543	15 413 537

#### 7- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Le conseil d'administration de Placement de Tunisie SICAF réuni le 07 Février 2007, a autorisé la convention de services administratifs et financiers, conclue entre la société et la Banque de Tunisie. En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société.

## **8- ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :**

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2015 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Il est à rappeler que la société avait constitué en 2008 et conformément à la loi un comité d'audit permanent composé de trois administrateurs. Ce comité veille à la maîtrise des risques, la garantie de la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

## PROJET DE RESOLUTIONS

### Projet de résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 1.670.542,649 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial.

Elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2015.

### Projet de résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2015 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1.670.542,649 Dinars</b>
+ Report à nouveau ex 2014	1.029.401,723 Dinars
<b>Total (1)</b>	<b>2.699.944,372 Dinars</b>
- Dividendes à distribuer	2.000.000,000 Dinars
- <b>Report à nouveau ex 2015</b>	<b>699.944,372 Dinars</b>
Total (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison 2,000 Dinars par action à partir du 3 juin 2016.

### Projet de résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Monsieur Khaled EL FEKIH en remplacement de feu Abdellatif EL FEKIH. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2016.

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Monsieur Zouheir HASSEN en tant qu'administrateur. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2017

### Projet de résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ( 3 ) ans le mandat de Delta Finances. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2018.

### Projet de résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à vingt quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

### Projet de résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

Messieurs les actionnaires de la société  
PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les actionnaires,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 14 Mai 2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Placements de Tunisie - SICAF» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.484.461 et un bénéfice net de D : 1.670.543, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Placements de Tunisie - SICAF», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

2. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

## **Responsabilité de l'auditeur**

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion**

4. A notre avis, les états financiers de la société « Placements de Tunisie - SICAF », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## **Vérifications et informations spécifiques**

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

6. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
7. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires ne sont pas entièrement mises en conformité avec la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 Août 2006.

Tunis, le 22 mars 2016

**DELTA CONSULT**

Walid BEN SALAH

Messieurs les actionnaires de la société  
PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1- Convention de services administratifs et financiers**

Le conseil d'administration réuni le 07 Février 2007, a autorisé la convention de services administratifs et financiers, conclue entre votre société et la Banque de Tunisie.

En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société « Placements de Tunisie – SICAF » et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 30.000 hors taxes, susceptible de révision.

Le conseil d'administration réuni le 06 Février 2009, a autorisé la révision de ladite rémunération pour la porter à D : 40.000 hors taxes.



Cette convention a fait l'objet d'un avenant le 26 Décembre 2012, qui a étendu son objet à la location d'un bureau au profit de la société « Placements de Tunisie – SICAF » pour une période de deux ans renouvelables par tacite reconduction, courant à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2012. En outre, elle a porté la rémunération annuelle de la banque à D : 46.000 hors taxes, qui sera majorée chaque année au taux de 5%.

Les charges supportées par la société en 2015, s'élèvent à D : 62.836.

#### ***Rémunération du Directeur Général***

Le conseil d'administration réuni le 06 Avril 2010, a fixé l'indemnité brute mensuelle du Directeur Général à 400 dinars. Par décision du conseil d'administration réuni le 11 Juin 2013, cette indemnité a été portée à 1.000 dinars à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2013.

Le conseil d'administration réuni le 06 Avril 2010 a décidé également la mise à la disposition du Directeur Général d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Les charges relatives à ladite voiture, supportées par la société en 2015, s'élèvent à D : 18.182.

Par ailleurs, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autre opération régie par les dispositions des articles sus-visés.

Tunis, le 22 mars 2016

**DELTA CONSULT**  
Walid BEN SALAH

## BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

### ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	31 Décembre	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations corporelles		69 630	69 630
Moins : amortissements		(29 012)	(15 086)
		<u>40 618</u>	<u>54 544</u>
Immobilisations financières	3	9 261 471	9 241 154
<b><u>Total des actifs immobilisés</u></b>		<u>9 302 089</u>	<u>9 295 698</u>
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<u>9 302 089</u>	<u>9 295 698</u>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Placements et autres actifs financiers		6 184 641	5 475 473
Moins : provisions		(381 845)	(148 578)
	4	<u>5 802 796</u>	<u>5 326 895</u>
Autres actifs courants	5	379 576	1 436 139
Liquidités et équivalents de liquidités		-	47 860
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<u>6 182 372</u>	<u>6 810 894</u>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<u><u>15 484 461</u></u>	<u><u>16 106 592</u></u>

## BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		1 029 403	769 033
<b><u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>13 742 994</u></b>	<b><u>13 482 624</u></b>
Résultat net de la période		1 670 543	2 640 370
<b><u>Total capitaux propres avant affectation</u></b>	6	<b><u>15 413 537</u></b>	<b><u>15 942 994</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Autres passifs courants	7	43 079	163 598
Concours bancaires et autres passifs financiers		27 845	-
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>70 924</u></b>	<b><u>163 598</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>70 924</u></b>	<b><u>163 598</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b><u>15 484 461</u></b>	<b><u>16 106 592</u></b>

## ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

	<b>Notes</b>	<b>31 Décembre</b>	
		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus des titres - droit de propriété	8	1 274 721	1 411 226
Produits nets sur cessions de titres	9	866 714	1 458 988
Reprise sur provisions		-	70 794
Autres produits d'exploitation	10	8 000	-
		2 149 435	2 941 008
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Autres charges d'exploitation	11	230 277	246 602
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	247 193	88 450
		477 470	335 052
		<b>1 671 965</b>	<b>2 605 956</b>
		(4)	(112)
Charges financières nettes		390	25 200
Autres gains ordinaires		(901)	(10)
Autres pertes ordinaires		<b>1 671 450</b>	<b>2 631 034</b>
<b><u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u></b>			
Impôt sur les sociétés	13	(907)	(170 664)
		<b>1 670 543</b>	<b>2 460 370</b>
<b><u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u></b>			
		<b>1 670 543</b>	<b>2 460 370</b>
<b><u>Résultat de la période</u></b>			

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

**Arrêté au 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
Encaissements provenant de la cession de titres	14	4 020 937	3 049 352
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 497 505	1 411 226
Encaissements provenant de jetons de présence		8 000	-
		<u>5 526 442</u>	<u>4 460 578</u>
<b><u>Total des encaissements d'exploitation</u></b>			
Décaissements pour achats de titres	14	3 866 166	2 226 869
Distributions de dividendes	16	2 199 940	1 999 946
Jetons de présence		21 000	24 000
Autres décaissements		471 166	229 267
		<u>6 558 272</u>	<u>4 480 082</u>
<b><u>Total des décaissements d'exploitation</u></b>			
		<u>(1 031 830)</u>	<u>(19 504)</u>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</u></b>			
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u></b>			
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles		-	25 200
Encaissements provenant de la cession des immobilisations financières	17	976 482	40 254
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	(20 357)	(2 563)
		<u>956 125</u>	<u>62 891</u>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'INVESTISSEMENT</u></b>			
		<u>(75 705)</u>	<u>43 387</u>
<b>Variation de trésorerie</b>			
		<u>47 860</u>	<u>4 473</u>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>			
		<u>(27 845)</u>	<u>47 860</u>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>			

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2015

### **Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

### **Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

#### **2.1- Immobilisations financières**

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

### 2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

### 2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

### 2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

## PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à D : 9.261.471 contre D : 9.241.154 à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.927	20,078	6.644.466
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• Air liquide	29.442	32,475	956.132
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9.261.471</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2014</u>		<u>9.241.154</u>
<u>Achats</u>		20.357
♦ ASTREE	20.248	
♦ AIR LIQUIDE	109	
<u>Ventes</u>		(40)
♦ ASTREE	40	
<u>Solde au 31/12/2015</u>		<u>9.261.471</u>



## PLACEMENTS DE TUNISIE

### S I C A F

#### NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 5.802.796 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	8.511	44,014	374.603
• UBCI	35.465	16,742	593.755
• ATTIJARI BANK	19.000	17,179	326.392
• UIB	13.560	12,153	164.794
• Monoprix	109.001	7,659	834.800
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - RENDEMENT	18.966	102,630	1.946.481
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	12.834	7,499	96.241
• SPDIT SICAF	47.985	5,999	287.864
• CARTHAGE CEMENT	92.000	3,283	302.001
• ARTES	91.000	7,176	653.039
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• POULINA GROUP HOLDING	12.000	6,648	79.775
• Société TFT	1	100,000	100
• One Tech	38.500	6,500	250.250
			<u>6.184.641</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(381.845)
			<u>5.802.796</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2014</u>	<u>5.326.895</u>
<u>Achats</u>	3.866.167
◆ Monoprix DA 2015 (1/5)	3
◆ Monoprix	9.650
◆ SFBT	18
◆ ARTES	32.947
◆ SICAV RENDEMENT	3.823.549

## PLACEMENTS DE TUNISIE

# S I C A V

<u>Ventes</u>		<u>(3.172.717)</u>
♦ SFBT	472.446	
♦ SICAV-RENDEMENT	2.700.271	
<u>Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>		<u>15.718</u>
<u>Dotations aux provisions</u>		<u>(233.267)</u>
<u>Solde au 31/12/2015</u>		<u>5.802.796</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au 31/12/2014</i>	<i>Dotation</i>	-	<i>Reprise Solde au 31/12/2015</i>
• SITEX	52.398	10.420	-	62.818
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• ARTES	-	109.223	-	109.223
• POULINA GROUP HOLDING	13.103	6.168	-	19.271
• CARTHAGE CEMENT	71.357	107.456	-	178.813
<b>Total</b>	<b>148.578</b>	<b>233.267</b>		<b>381.845</b>

### Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 379.576, contre D : 1.436.139 à l'issue de l'exercice 2014 et se détaille comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
• Etat, excédent d'impôt à reporter	142.868	-
• Compte d'attente	272	976.709
• Charges constatées d'avance	-	210
• Produits à recevoir	236.708	459.492
<u>Total</u>	<u>379.848</u>	<u>1.436.411</u>
• Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>379.576</u>	<u>1.436.139</u>

## PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

### Note 6 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Autres réserves		1.373.591	1.373.591
• Résultats reportés		1.029.403	769.033
<u>Total</u>		<u><b>13.742.994</b></u>	<u><b>13.482.624</b></u>
Résultat net de l'exercice (1)		1.670.543	2.460.370
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u><b>15.413.537</b></u>	<u><b>15.942.994</b></u>
Nombre d'actions (2)		1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,670	2,459

(A) Au 31 Décembre 2015, le capital social est de D · 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

# PLACEMENTS DE TUNISIE

## S I C A F

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 315 210	1 453 823	15 482 624
Affectations approuvées par l'AGO du 14 mai 2014						1 453 823	(1 453 823)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 000 000)		(2 000 000)
Resultat de la période close le 31 Decembre 2014							2 460 370	2 460 370
Solde au 31 Decembre 2014	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 mai 2015						2 460 370	(2 460 370)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 200 000)		(2 200 000)
Resultat de la période close le 31 Decembre 2015							1 670 543	1 670 543
Solde au 31 Decembre 2015	10 000 000	1 000 000	340 000	-	1 373 591	1 029 403	1 670 543	15 413 537

### Note 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 43.079, contre D : 163.598 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
• IS à payer (cf. note 13)	-	114.822
• Etat, retenues à la source	4.529	4.471
• Etat, TCL à payer	507	3.478
• Actionnaires, dividendes à payer	489	429
• Charges à payer	37.554	40.398
<u>Total</u>	<u>43.079</u>	<u>163.598</u>

**PLACEMENTS DE TUNISIE****S I C A F****Note 8 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE**

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent en 2015 à D : 1.274.721, contre D : 1.411.226 en 2014.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• ASTREE	330.529	1,700	561.896
• AIR LIQUIDE	28.309	5,200	147.207
• COTUSAL	13.924	17,000	236.708
• SICAV RENDEMENT	33.748	3,786	127.770
• SPDIT	47.985	0,530	25.432
• SFBT	12.834	0,650	8.342
• ARTES	86.000	0,450	38.700
• BIAT	8.511	3,000	25.533
• ATTIJARI BANK	19.000	1,500	28.500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	0,500	8.250
• ONE TECH	38.500	0,225	8.663
• PGH	12.000	0,220	2.640
• OIL LIBYA	231	61,550	14.218
• UBCI AA	28.521	0,300	8.556
• UBCI NS	6.944	0,100	694
• UBCI	35.465	0,700	24.826
• UIB	13.560	0,500	6.780
• NOUVEAUX EMBALLAGES TUNISIENS	2	3,000	6
<u>Total</u>			<u>1.274.721</u>

## PLACEMENTS DE TUNISIE

S I C A F

### Note 9 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant de l'exercice 2015.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 31 Décembre 2015 à D : 866.714, contre D : 1.458.988 à l'issue de l'exercice précédent.

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• ASTREE	65
• SFBT	911.335
• SICAV - RENDEMENT	(60.404)
	<hr/>
<u>Sous total</u>	<u>850.996</u>
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	15.718
	<hr/>
<u>Total</u>	<u>866.714</u>

### Note 10 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation affichent au 31 Décembre 2015 un solde de D : 8.000 représentant des jetons de présence reçus de la société SICOAC.

## PLACEMENTS DE TUNISIE

### S I C A F

#### Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève en 2015 à D : 230.277, contre D : 246.602 en 2014.

Il se détaille comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
• Location	8.196	7.806
• Services extérieurs, marché financier	9.657	9.040
- CMF	1.300	
- STICODEVAM	5.997	
- BVMT	2.360	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	32.365	44.390
• Publicité, publications, relations publiques	5.514	5.752
• Frais de garde	85.818	83.555
• Jetons de présence	21.000	24.000
• Frais pour opérations sur titres	2.772	5.264
• Impôts & taxes	4.897	8.624
• Frais de gestion Banque de Tunisie	54.640	52.038
• Autres charges	5.418	6.133
<u>Total</u>	<u>230.277</u>	<u>246.602</u>

#### Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 247.193 en 2015, contre D : 88.450 en 2014, et se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
• Dotations aux amortissements	13.926	13.927
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	233.267	74.523
<u>Total</u>	<u>247.193</u>	<u>88.450</u>

**PLACEMENTS DE TUNISIE**

**S I C A F**

**Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

L'impôt sur les sociétés s'élève en 2015 à D : 4.392, contre D : 170.664 au 31 Décembre 2014. Il est déterminé comme suit .

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b><u>Résultat comptable avant impôt</u></b>	<b><u>1.671.450</u></b>	<b><u>2.631.034</u></b>
<b><u>Réintégrations</u></b>		
- Jetons de présence	21.000	24.000
- Provisions pour dépréciation des titres	233.267	74.523
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	619.429	615.448
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	62.184	16.544
- Pénalités fiscale	901	-
<b><u>Déductions</u></b>		
- Reprises sur provisions pour titres	-	(70.794)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(635.147)	(619.429)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(788.282)	(697.966)
- Dividendes des actions	(1.184.802)	(1.411.226)
<b><u>Résultat fiscal avant provisions</u></b>	<b>-</b>	<b><u>562.134</u></b>
- Déduction provisions pour titres	-	(74.523)
<b><u>Résultat imposable</u></b>	<b>-</b>	<b><u>487.611</u></b>
<b><u>Impôt sur les sociétés</u></b>	<b><u>4.392</u></b>	<b><u>170.664</u></b>
<b><u>A imputer</u></b>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	-	(55.842)
- Acomptes provisionnels	(145.660)	-
- Retenues à la source	(1.600)	-
<b><u>IS à payer / à reporter</u></b>	<b><u>142.868</u></b>	<b><u>114.822</u></b>



## PLACEMENTS DE TUNISIE

### S I C A F

#### Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		3.172.717
- Placements courants	3.172.717	
• Plus-values nettes sur cessions		850.931
• Frais sur vente de titres		(2.711)
<u>Encaissements</u>		<u>4.020.937</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit .

• Acquisitions en valeurs brutes		3.866.167
- Placements courants	3.866.167	
• Frais sur achat de titres		(1)
<u>Décaissements</u>		<u>3.866.166</u>

#### Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droits de propriété		1.274.721
- Produits à recevoir au 31.12.2014		459.492
- Produits à recevoir au 31.12.2015		(236.708)
<u>Encaissements</u>		<u>1.497.505</u>

#### Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 15 Avril 2015)		2.200.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2014		429
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2015		(489)
<u>Décaissements</u>		<u>2.199.940</u>

**PLACEMENTS DE TUNISIE**

**S I C A F**

**Note 17 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS PROVENANT DES OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les encaissements pour opérations sur immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		40
- Immobilisations financières	40	
• Plus-values nettes sur cessions		65
• Encaissement du prix de cession des titres SICOAC		976.437
• Frais sur vente		(60)
<u>Encaissements</u>		<u>976.482</u>

Les décaissements pour acquisition d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		20.357
- Immobilisations financières	20.357	
<u>Décaissements</u>		<u>20.357</u>